



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 janvier 2017

Communiqué de presse

BILAN DE LA DELINQUANCE 2016 DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a présenté, le samedi 21 janvier, le bilan de la délinquance en 2016 dans le département du Nord, en présence de Didier Perroudou, directeur départemental de la sécurité publique du Nord, du Colonel Philippe Mirabaud, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Nord, de Patricio Martin, directeur zonal de la police aux frontières et de Romuald Muller, directeur régional de la police judiciaire.

Premier département français en termes de population, le Nord se place, au deuxième rang derrière Paris pour le nombre de faits de délinquance en valeur absolue (161 955 faits dans le Nord / 270 232 à Paris qui compte 2,2 millions d'habitants) et au 14^e rang pour le taux de criminalité pour 1 000 habitants.

En 2016, 161 955 faits ont été constatés par les forces de l'ordre dans le Nord en légère baisse par rapport à 2015 (- 0,4%). Le préfet a salué l'inversion de la courbe de la délinquance après un début d'année marqué par une hausse des faits dans un contexte difficile et tendu lié notamment à un niveau de menace terroriste élevé, aux mouvements sociaux et à l'organisation de l'Euro de football.

Le bilan par grands agrégats démontre que des résultats positifs ont été obtenus dans la lutte contre les atteintes aux biens ou le démantèlement des réseaux de passeurs et de stupéfiants. D'autres phénomènes ont été contenus comme les cambriolages et des progrès doivent être réalisés par exemple dans la lutte contre les cambriolages d'habitation ou contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes.

En longue période, la délinquance dans le Nord s'inscrit dans une tendance baissière : depuis 2006, le nombre des faits constatés a diminué de 8,3 %, soit près de 15 000 faits de moins.

Le préfet a dit sa profonde gratitude et rendu hommage au dévouement, au courage et au professionnalisme de l'ensemble des policiers et des gendarmes, appuyés par les militaires du dispositif Sentinelle, mobilisés sur tous les fronts : terrorisme et radicalisation violente, immigration irrégulière et filières clandestines, délinquance du quotidien, opérations de maintien de l'ordre public, sécurisation des événements, criminalité organisée et trafics...

Il a salué le travail confiant et le dialogue avec le parquet général et les parquets ainsi qu'avec les élus. « *Si la sécurité est d'abord une mission régalienne de l'Etat, c'est aussi l'affaire de tous* ». Dans ce cadre, les maires sont au centre des dispositifs de prévention de la délinquance et de sécurisation, avec la mobilisation des polices municipales et au travers des partenariats locaux de prévention de la délinquance.

Alors que le bilan de la sécurité routière sera rendu public dans quelques jours, le préfet a souligné sa préoccupation sur l'évolution de l'insécurité routière, avec 104 personnes tuées contre 102 en 2015. C'est la 3^e année de hausse consécutive. Le département compte 35 décès supplémentaires par rapport à 2013, année la plus favorable, avec 69 tués. Dans le même temps, les nombres d'accidents, de blessés et de blessés hospitalisés continuent de baisser.

Les principaux résultats obtenus dans le Nord contre de la délinquance

p. 2

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

Le département du **Nord, premier département français en termes de population**, avec ses 2,6 millions d'habitants représente, en toute logique, un **volume important de faits de délinquance**. Compte-tenu de la **corrélation entre la population et la délinquance**, il devrait arriver en tête du nombre de faits. Il est **deuxième après Paris** (161 955 faits dans le Nord / 270 232 à Paris qui compte 2,2 millions d'habitants).

Le nombre de faits pour 1 000 habitants place le Nord en 14^e position des départements de France métropolitaine pour l'intensité de la délinquance, avec un taux de criminalité de 62,85 faits pour 1 000 habitants.

En longue période, la délinquance dans le Nord s'inscrit dans une **tendance baissière : depuis 2006, le nombre des faits constatés a diminué de 8,3 %, soit près de 15 000 faits de moins (161 955 en 2016, 176 703 en 2006)**.

En 2016, 161 955 faits ont été constatés par les forces de l'ordre dans le Nord (85 % en zone police et 15 % en zone gendarmerie), soit une légère baisse par rapport à 2015 (577 infractions de moins, soit - 0,4%).

Le résultat obtenu au 31 décembre démontre la mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre, notamment dans la seconde partie de l'année, avec une inversion de tendance : au 30 avril, le nombre de faits constatés dans le département progressait de **plus de 7,0 %** par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2015. La hausse de la délinquance constatée au début de l'année 2016 a été progressivement, mais fortement réduite au cours de l'année pour finir à **- 0,4%**, dans un **contexte difficile et tendu** lié notamment à un niveau de menace terroriste élevé, aux mouvements sociaux et à l'organisation de l'Euro de football.

Ce bon résultat global masque des **contrastes** :

1. Des contrastes territoriaux

Le nombre de faits de délinquance **baisse en zone police** (-1,1 %, soit 1 560 faits de moins qu'en 2015) alors qu'il augmente en zone gendarmerie (+3,9 %, soit 881 faits en plus qu'en 2015).

En zone police, 62,5 % des faits de délinquance (soit 86 000) sont concentrés sur la métropole lilloise (circonscriptions de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières). **La baisse globale constatée est de 4,5 %**, soit 4 000 faits de moins par rapport à 2015.

La **baisse est importante** dans les circonscriptions de sécurité publique de **Tourcoing** (-10,1 %, 11 465 faits) et de **Roubaix** (-7,6 %, 16 499 faits). Elle est de 2,1 % dans la circonscription de sécurité publique **Lille** (54 225 faits) et 5,1 % dans celle d'Armentières (3 796 faits). Dans les autres circonscriptions de police, la baisse est importante à **Hazebrouck** (-12,3 % pour 1 066 faits) et **Cambrai** (-7,5 %, pour 2 262 faits).

Dans les quatre autres circonscriptions du département, **le nombre de faits progresse** : +11,7 % à **Douai**, pour 12 023 faits ; +5,2 % à **Dunkerque**, pour 10 356 faits ; +4,5 % à **Valenciennes**, pour 19 498 faits et +2,8 % à **Maubeuge**, pour 6 388 faits.

En zone gendarmerie, le nombre de faits de délinquance diminue sur le ressort de la compagnie de Dunkerque (-8,0 %, 1 991 faits) et d'Avesnes-sur-Helpe (-1,7 %, 4 093 faits). La **délinquance progresse** sur le territoire des autres compagnies (**Valenciennes**, +12,9 %, **Cambrai**, +10,2 %, **Hazebrouck**, +9,5 %, **Douai**, +5,6 % et **Lille** +3,7 %). Dans la plupart des territoires, les augmentations s'expliquent par l'accroissement des atteintes aux biens, notamment des cambriolages, des atteintes volontaires à l'intégrité des personnes et aux faits relevés grâce à l'action des services (stupéfiants).

2. Des contrastes selon la nature des faits

Le bilan par grands agrégats démontre que des **résultats** ont été **obtenus dans la lutte contre les atteintes aux biens** ou les **réseaux de stupéfiants**, **d'autres phénomènes** ont été **contenus comme les cambriolages** et des **progrès doivent être réalisés** par exemple dans la **lutte contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes** (vols et agressions).

2.1 Les atteintes aux biens diminuent de -1,4 %, soit 98 997 faits contre 100 380 en 2015 en raison de la **baisse des vols liées aux véhicules** (-3,4 %, 31 534 faits contre 32 657) **et particulièrement des vols à l'intérieur de véhicules** (-4,7 %, 17 263 faits contre 18 123) et la **baisse des vols avec arme** (-22,9 %, 445 faits contre 577).

Les cambriolages sont contenus avec 72 faits supplémentaires, soit +0,4 % d'augmentation pour 17 964 faits enregistrés. Cependant, le nombre de **cambriolages de logements augmente de 5,4 %** pour 11 422 faits. Cette augmentation s'inscrit dans une **tendance nationale**. Elle est **plus marquée en zone gendarmerie** (+11,9 %) qu'en zone police (+4,3 %).

Si le **Nord** se situe, en valeur absolue au 1^{er} rang des départements les plus touchés, il se place **au 16ème rang au niveau national** derrière notamment la Haute-Garonne, la Seine-Saint-Denis, le Rhône, ou encore les Bouches-du-Rhône.

Les vols avec violence sont en baisse de 2,6 % (5 525 faits contre 5 676). A l'intérieur de cet indicateur, les **vols à main armée** (toutes armes) **diminuent de 22,9 %** (445 contre 577) et les **vols avec des armes à feu**, qui avaient fortement progressé entre 2008 et 2013, sont **au plus bas niveau depuis ces dix dernières années** avec 146 faits en 2016 contre 238 en 2015. Le taux de vols à main armée dans le département est le même qu'au plan national (0,17 pour 1 000 habitants).

Les autres agressions, reprises dans l'indicateur des atteintes volontaires à l'intégrité physique progressent de 2,0 % avec 28 373 faits constatés, expliquées notamment par la **progression de 3,8 % des violences physiques non crapuleuses** (notamment violences infra familiales) qui représentent 15 747 faits.

Si le Nord se situe, en valeur absolue, dans les premiers rangs des départements français pour ces catégories de faits, notamment pour les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, le nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (4,5), le place derrière Paris (5,0) et la Seine-Saint-Denis (5,9) au même niveau que les Bouches-du-Rhône (4,5).

2.2 La lutte contre les réseaux de passeurs

Sur l'ensemble de la **zone Nord**, **40 filières** (545 trafiquants) ont été démantelées en 2016, **23 concernent le département du Nord contre 7 en 2015**.

Parmi ces 23 filières, **18 relevaient de l'immigration de transit** (à destination de la Grande-Bretagne) et **cinq d'installation sur le territoire national**.

2.3 La lutte contre le trafic de stupéfiants au cœur de l'action des services contre la délinquance organisée

Le département du Nord, par sa **position géographique** et la **densité de sa population**, est **au coeur des réseaux de trafics de stupéfiants entre l'Europe du Nord et l'Afrique du Nord**. La lutte contre la drogue est par conséquent une priorité dans le département et en particulier dans les quatre zones de sécurité prioritaire.

Au cours de l'année 2016, les services de la police judiciaire ont démantelé **75 réseaux majeurs de trafiquants** dans le département du Nord, **soit 18 de plus qu'en 2015**. Au total, 10 659 personnes ont été mises en cause pour des infractions à la législation sur les stupéfiants. La légère baisse constatée par rapport à 2015 (10 966 mises en cause, -2,8 %) s'explique par un

nombre moins important d'infractions constatées pour usage simple de produits alors que celles pour « usage et revente » et trafic progressent.

La mobilisation de tous les services (DIPJ, DDSP, GGD) dans ce combat se traduit par des volumes de produits saisis tout aussi conséquents qu'en 2015 :

| | Cannabis | Cocaïne | Héroïne | Ecstasy | Amphétamine | Plants |
|------|-----------------|----------------|----------------|-------------------------------|--------------------|---------------|
| 2016 | 1 029,2 kg | 203,0 kg | 121,5 kg | 3,8 kg et 2.089 comprimés | 40,8 kg | 8 668 pieds |
| 2015 | 1 030,8 kg | 203,9 kg | 102,7 kg | 9,5 kg et 18.000 comprimés | 17,9 kg | 1 479 pieds |
| 2014 | 602,2 kg | 22,4 kg | 147,7 kg | 10 204 comprimés | 22,0 kg | |

Les résultats de la lutte contre les stupéfiants se traduisent également par des actions contre la **circulation des armes** et la **saisie des avoirs criminels**.

Dans le cadre des enquêtes et des investigations menées notamment dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, **754 armes à feu (DDSP, PJ, GGD) ont été découvertes et retirées de la circulation**, soit une centaine de plus qu'en 2015 et 200 de plus qu'en 2014.

Des sommes importantes sont aussi saisies dans le cadre des enquêtes, mais également des investigations approfondies réalisées par le groupe d'intervention régional (GIR). Dans ce contexte, plus de 11,7 millions d'euros ont été saisis (15,7 millions d'euros en 2015). La baisse du montant des avoirs saisis s'explique par le fait que les délinquants ont désormais pris en compte l'action systématique des services et ils organisent davantage leur insolvabilité, ou l'évacuation systématique et rapide des capitaux vers l'étranger.

2.4 La lutte antiterroriste et contre la radicalisation violente

Depuis les attentats de 2015, la sécurité des personnes dans le cadre de la **lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente** est une priorité absolue dans tout le pays, mais plus particulièrement dans le Nord, **département frontalier, situé à mi-chemin entre Paris et Bruxelles**.

Tous les services sont par conséquent totalement engagés pour **identifier les personnes susceptibles de commettre des attentats ou soutenir des réseaux djihadistes**. Cela se traduit également par des **missions de sécurisation dans les gares, l'aéroport de Lille-Lesquin ou encore le grand port maritime de Dunkerque**.

Les forces sont également mobilisées au renforcement des contrôles à la frontière. Les personnels de la police aux frontières ont prononcé en 2016 **près de 1 400 non admissions**.

A travers tous ces contrôles, **117 personnes signalées ou recherchées** ont été **interpellées**.

Les forces sont également engagées sur la **sécurisation des nombreux événements** qui se déroulent dans le département au fil de l'année (carnavals, brocantes, braderies, fêtes communales, épreuves sportives...).

En complément de ces actions, la loi sur **l'état d'urgence**, qui a été prorogée à plusieurs reprises au cours de l'année 2016, dote les représentants de l'État d'outils juridiques permettant de lever les doutes sur des individus signalés comme potentiellement radicalisés et violents. Dans ce contexte, le préfet, au cours de l'année 2016, a ordonné la réalisation de **76 perquisitions administratives**. Sur sa proposition, le ministre de l'intérieur a pris **12 arrêtés d'assignation à résidence**.

La lutte contre la radicalisation violente se traduit également par un investissement considérable des **services de renseignement** pour identifier et évaluer la dangerosité des personnes radicalisées. A ce jour, environ **400 personnes** font l'objet d'un **suivi**.